

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 09 JUILLET 2026, à 20 heures 00 minutes, les membres du conseil municipal de la Commune de Proveysieux, se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie, en application des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Nicolas JALLOT, le Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Etaient présents : Paul BON, Valérie DREVET, Arno HIESS, Nicolas JALLOT, Martina KIELY LEMELE, Bernard MICHALLET, Christophe MILLET, Thomas RITTER, Pascale ROCHE, Hervé TAMBINI, Sonia VERNET, Elodie VILAIN, Anne Laure VINCENDON-DUC

Excusé(s) : Martina KIELY LEMELE

Absent(s) : Christlène FAUVEL, Nicolas BERGER

Procuration : de Martina KIELY LEMELE à Thomas RITTER

Secrétaire de séance : Paul BON

**N° 39 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DESIGNATION DU REPRESENTANT AU MIFE ISERE –
MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE**

Délibération n° 2026-07-39

Rapporteur : Monsieur Nicolas JALLOT, Maire

Monsieur le Maire rappelle les missions de cette association dont le siège social est situé à Saint-Egrève, à savoir : faciliter et favoriser l'insertion professionnelle et la formation pour tous, demandeurs d'emploi comme salariés.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-33

Vu les statuts de l'association, il convient de désigner un représentant unique au sein de la MIFE.

Il est proposé la candidature de M Thomas Ritter comme représentant de la commune

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés ou à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

➤ **APPROUVE** la désignation de Thomas RITTER

